

EQUINOXES

I M M O B I L I E R

BAREME D'HONORAIRES : TRANSACTION

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire au mandat de vente

VENTE DE MAISONS , IMMEUBLES, APPARTEMENTS et TERRAINS :

| | |
|--|---|
| DE 0 EUROS A 60 000 EUROS..... | FORFAIT DE 6 000 EUROS TTC |
| DE 60 001 EUROS A 150 000 EUROS..... | 10 % AVEC UN PLAFOND A 12 000 EUROS TTC |
| DE 150 001 EUROS A 200 000 EUROS | 7 % |
| DE 200 001 EUROS A 350 000 EUROS | 6 % |
| A PARTIR DE 350 001 EUROS | 5 % |

POUR LES BIENS DE PRESTIGE :

1% DE PLUS SUR LA COMMISSION (facultatif) POUR LA DIFFUSION SUR PLUSIEURS SITES ETRANGERS AVEC ACCORD DU VENDEUR .

RAPPORT D'ESTIMATION DU BIEN : 150 EUROS TTC

ESTIMATION VERBALE : OFFERTE

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et / ou de recherche consenti par le mandat.

****Il est précisé que les prix ci-dessous doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions . Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans la limite proches conditions pratiquées.***

* note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017
